

Règlement local de publicité (RLP)

Téléchargez les différents documents concernant le Règlement local de publicité.

Un règlement local de publicité (RLP) a vocation à imposer des règles concernant les publicités, enseignes et pré-enseignes, sur un territoire communal ou inter communal.

Ce document permet ainsi, à la collectivité, de formaliser son projet en la matière.



Soucieuse du cadre de vie des baulois, la ville de La Baule-Escoublac a adopté un nouveau RLP le 16 novembre 2018.

Vous pouvez consulter, ci-dessous, les documents s'y rapportant.

Le précédent règlement, du 29 juillet 1991, est abrogé.

Fil Infos



ECONOMIE, EVÈNEMENT

Appel à candidatures :
Nocturnes du Marché 2025



ECONOMIE

Un engagement fort pour
l'avenir du tourisme, une
opportunité pour La Baule-
Escoublac



COMMERCE, ECONOMIE

Avis d'appel public à la
concurrence - Manège Casino



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

